

# L'Echo Du Binos

Le journal de la ville de Seysses

Septembre 2014 n°82



[www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)

## RETOUR SUR...



### Concert de l'Harmonie Nicolas Dalayrac Muret



Toutes les photos sont disponibles sur le site [www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr) Rubrique "Albums photos"



### CCAS Sortie dans le Béarn

Visites à Nay :

- Musée du bâret
- Maison carrée
- Sonnailles Daban



## SOMMAIRE

<b>RETOUR SUR</b>	<b>P.2</b>
<b>ÉDITORIAL</b>	<b>P.3</b>
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>P.4</b>
<b>INTERCOMMUNALITÉ - SIAS</b>	<b>P.5</b>
<b>PARC DE LA BOURDETTE</b>	<b>P.6/7</b>
<b>TRAVAUX</b>	<b>P.8</b>
<b>BUDGET</b>	<b>P.9/10/11/12</b>
<b>PRÉCISION</b>	<b>P.12</b>
<b>DÉLIBÉRATIONS</b>	<b>P.12</b>
<b>TRIBUNE LIBRE</b>	<b>P.13</b>
<b>NOUVEAUX HORAIRES</b>	<b>P.14</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>P.14/15</b>
<b>COMITÉ DES FÊTES</b>	<b>P.15</b>
<b>AGENDA CULTUREL</b>	<b>P.16/17</b>
<b>ÉTAT CIVIL</b>	<b>P.18</b>
<b>AGENDA JEUNESSE</b>	<b>P.18</b>
<b>AGENDA</b>	<b>P.19</b>
<b>FÊTE DES ASSOCIATIONS</b>	<b>P.20</b>

## FINANCES : CHANGEMENT D'ÉPOQUE

**D**epuis la crise économique de 2008, nous avons vécu une période transitoire au cours de laquelle certaines ressources des collectivités ont moins progressé, puis stagné et enfin diminué.

Désormais, nous changeons franchement d'époque, avec la certitude qu'à la fin de ce nouveau mandat les moyens des communes seront inférieurs à ceux d'aujourd'hui, situation inédite.

L'importance en est telle que toutes les associations d'élus, sans exception, tirent la sonnette d'alarme. L'Association des Maires de France, pour sa part, a décidé "d'alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat". Elle écrit notamment : " Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action ". " La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale... ".

Les demandes des concitoyens n'étant pas toujours en baisse, bien au contraire, des choix difficiles devront avoir lieu ; les solutions à disposition sont limitées et seront certainement toutes mises à contribution : rationalisation et mutualisation des moyens, diminution des investissements et du niveau des services, augmentation de la fiscalité et des prix des services.

Nous sommes conscients des difficultés qui vont se présenter dans les années à venir, bien entendu nous limiterons dans la mesure de nos moyens l'impact sur la population.

## RENTRÉE SCOLAIRE ET JEUNESSE

**A**près avoir apprécié les nouvelles aires de jeux du parc de La Bourdette, une nouvelle rentrée scolaire s'annonce avec :

- l'extension du groupe scolaire Flora TRISTAN dont les travaux ont débuté cet été pour une livraison à la rentrée de septembre 2015 ;
- une nouvelle classe créée en élémentaire au groupe scolaire Paul LANGEVIN à la rentrée 2014 ;
- l'accueil périscolaire et le centre de loisirs dont les fréquentations sont en forte progression ;
- le succès du "Point Actions Jeunes" où le nombre de préados et d'ados s'y retrouvant a fortement évolué ;
- l'attrait constant des stages multisports.

*« Le plus puissant des leviers, c'est la volonté » Hugues-Félicité Robert de Lamennais*



**Couverture :** Aire de jeux  
Parc de La Bourdette

**Conception et réalisation :**  
Mairie de Seysses, Service Communication

**Directeur de publication :** Alain PACE

**Photos :** Mairie ; Associations ;  
Intervenants extérieurs



**Impression :** Imprimerie Cazaux

Imprimé sur papier recyclé  
Tirage à 3200 exemplaires

Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64  
[www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)

Le Maire,  
Alain PACE

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMMISSIONS MUNICIPALES

Huit commissions thématiques ont été créées. Elles sont composées d'élus de la majorité et de l'opposition. Ce sont des espaces de propositions, qui étudient et préparent les projets avant de passer à l'étape des délibérations soumises au vote des élus lors des conseils municipaux.

Le maire est président de droit mais il peut déléguer cette présidence à un autre élu.

### Composition des commissions :

#### 1. Finances :

**PACE Alain**, AUBERT Alain, BENOIST Bruno, BOUTELOUP Jérôme, FABRE Geneviève, LAZZAROTTO Thierry, PAILLAS Carine, PASDELOUP Michel, STREMLER Philippe, VIDAL Alain, FLORES Eva

#### 2. Urbanisme :

**AUBERT Alain**, ALM Dominique, BENOIST Bruno, BOUTELOUP Jérôme, MORDELET Patrick, PASDELOUP Michel, STREMLER Philippe, VALLET Laurent, ZANATTA Jean-Pierre, FLORES Eva

#### 3. Affaires scolaires :

**STREMLER PHILIPPE**, AUBERT Alain, CORDELIER Corine, LAURENS Frédérique, MONTANE Yvelise, PAILLAS Carine, PASDELOUP Michel, SERRES Bernadette, DELHON Line, FLORES Eva

#### 4. Culture, loisirs :

**FABRE Geneviève**, CHAUVET Nicole, CORDELIER Corine, KOFFEL Marie-Ange, LAZZAROTTO Thierry, MONTANE Yvelise, PAILLAS Carine, PASDELOUP Michel, DURAND Jennifer, FLORES Eva

#### 5. Enfance, jeunesse et sports :

**SERRES Bernadette**, **PASDELOUP Michel**, CORDELIER Corine, GRANDSIMON Magali, LAURENS Frédérique, LAZZAROTTO Thierry, PAILLAS Carine, STREMLER Philippe, DELHON Line, FLORES Eva

#### 6. Voirie :

**ALM Dominique**, AUBERT Alain, BENOIST Bruno, ESCAICH Andrée, MORDELET Patrick, PASDELOUP Michel, RIBET Philippe, STREMLER Philippe, ZANATTA Jean-Pierre, FLORES Eva

#### 7. Patrimoine :

**STREMLER Philippe**, ALM Dominique, BENOIST Bruno, FABRE Geneviève, MORDELET Patrick, PAILLAS Carine, SERRES Bernadette, VALLET Laurent, DURAND Jennifer, FLORES Eva

#### 8. Développement durable :

**MORDELET Patrick**, AUBERT Alain, BENOIST Bruno, CHAUVET Nicole, MONTANE Yvelise, RIBET Philippe, STREMLER Philippe, VALLET Laurent, COSSAT Jean-Pierre, FLORES Eva

## LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Instituée dans chaque commune, elle est composée de commissaires désignés par le Directeur Régional des Finances Publiques à partir d'une liste de contribuables établie par le conseil municipal. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du conseil municipal.

A Seysses, présidée par le maire, elle est composée de 8 membres titulaires et 8 membres suppléants : élus municipaux, anciens élus et personnes issues de la société civile. La commission a un rôle consultatif et se réunit au moins une fois par an. Sa mission essentielle consiste à donner son avis sur les

documents fournis par le service du cadastre.

Ce dernier, afin de mettre à jour les bases d'imposition des taxes locales, opère un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés bâties qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction ou des changements d'affectation. Chaque année, une liste des changements pris en compte est transmise à la CCID qui doit émettre un avis.

Ces personnes œuvrent au sein de la collectivité afin que fonctionnent des institutions chargées de faire avancer la justice fiscale entre concitoyens.



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**M**ardi 29 avril, au cours du premier comité syndical depuis le remaniement des représentants des 21 communes membres, Florian Garcia, premier adjoint à la mairie de Lherm, a été élu président du SIAS Escaliu.

L'élu de 66 ans succède ainsi à la Saubenoise Michelle Novau, après 13 ans passés au sein du bureau du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale. Un résultat qui s'inscrit dans la continuité pour M. Garcia qui entend dynamiser le développement social du syndicat, et ce malgré un contexte économique peu clément.

Ce service public, rassemblant plus de 750 bénéficiaires, propose des prestations d'aide et d'accompagnement à domicile, de portage de repas, de petit dépannage et d'aide à la mobilité en direction des personnes âgées et / ou handicapées. Or ces dernières années, l'augmentation des besoins s'est heurtée aux difficultés financières de l'Etat et aux multiples reports de la réforme de la dépendance.

Un climat aride qu'il faudra prendre en considération lors de la définition du projet de la mandature, prochaine action prévue vers la rentrée, et au cours de laquelle M. Garcia pourra s'appuyer sur ces deux vice-présidents, Mario Isaïa, maire du Fauga, et Danielle Estève, première adjointe à Eaunes.



Le **SIAS Escaliu**, Syndicat Intercommunal d'Action Sociale est une collectivité territoriale créée en 1981 qui regroupe 21 communes. Il a pour vocation la mise en place de services permettant le maintien à domicile des personnes âgées, et/ou handicapées, ou toute autre personne en sortie d'hospitalisation ou en maladie ponctuelle invalidante. Plus de 115 personnes interviennent au quotidien auprès de 750 bénéficiaires pour assurer des services d'aide à domicile, de petit dépannage, de portage de repas et d'aide à la mobilité.



Florian Garcia prend ses fonctions de président au SIAS Escaliu

*Pour tout renseignement sur les services du SIAS Escaliu, merci de contacter l'accueil au 05.61.56.18.00 ou de visiter le site [www.sias-services.fr](http://www.sias-services.fr)*

*Communiqué de presse Sias Escaliu*

Le SIAS Escaliu intervient sur les communes de Beaumont sur Lèze, Eaunes, Frouzins, Labarthe sur Lèze, Labastidette, Lagardelle sur Lèze, Lamasquère, Lavernose Lacasse, Le Fauga, Lherm, Pins Justaret, Pinsaguel, Roques sur Garonne, Roquettes, Saint Clar de Rivière, Saint Hilaire, Saubens, Seysses, Venerque, Villate, Villeneuve Tolosane.

**Nos représentants élus**  
**ESCAICH Andrée - Titulaire**  
**FABRE Geneviève - Titulaire**  
**LAZZAROTTO Thierry - Suppléant**  
**CHAUVET Nicole - Suppléante**

# TRAVAUX PARC DE LA BOURDETTE

## Aire de jeux - élagage - éclairage - bancs - toilettes

- 98 622 € TTC - part communale 50 644 €



Aire des petits



Aire des grands

### Les tranches d'âge des jeux :

Certains agrès sont spécifiquement adaptés à des enfants en bas âge et d'autres aux plus grands, merci de veiller à ce que les tranches d'âge soient respectées pour préserver la durée de vie de cette aire de jeux.

La nouvelle aire de jeux, d'une surface d'environ 350 m<sup>2</sup> se compose :

↳ **d'une aire dédiée aux petits de 6 mois à 8 ans**, cet espace est clôturé conformément à la réglementation pour assurer la tranquillité des parents, mais aussi éviter que les animaux y aient accès.

Le revêtement du sol est très souple pour atténuer le choc en cas de chute

↳ **d'une aire destinée aux enfants de plus de 4 ans**, le sol fluent, constitué de copeaux de bois recyclé avec pour avantage d'être écologique et facile d'entretien.

*Grâce aux nouveaux revêtements des 2 aires, même s'il pleut ou s'il a plu, les enfants ne joueront pas sur un sol boueux.*



### Aire des petits - à partir de 6 mois

multifonctions, tourniquet, looping,  
étoile filante, balançoire siège,  
balançoire assise caoutchouc panier

### Aire des grands - multifonctions à partir de 4 ans

**Vandalisme :** Moins de 15 jours seulement après la réouverture du parc nous avons pu constater le vol des serrures sur les portillons de l'aire de jeux.



# TRAVAUX PARC DE LA BOURDETTE

- Éclairage public : 64 418 € TTC,  
part communale : 21 735 €

Le nouvel éclairage public du parc bénéficie d'une technologie novatrice : l'horloge astronomique capte les ondes radio (basée sur le réseau de Radio France), ce qui déclenche l'allumage automatique selon l'heure légale du coucher du soleil et règle de façon très précise, l'intensité de la lumière.

Cela génère de grandes économies d'énergie.

Le parc s'éteint automatiquement à minuit.

26 luminaires ont été supprimés (car trop fréquemment cassés par des jets de pierres...) et remplacés par :

- ↳ 2 mâts avec 6 spots chacun (100W/spot)
- ↳ 1 mât de 4 spots (100W/spot)
- ↳ 2 mâts de 3 spots (35W/spot)

Cela permet 30% d'économie de la puissance consommée (auparavant 150W/spot)



- Bancs : achat peinture et fournitures : 936 € TTC  
Les jeunes du PAJ ont repeint les bancs durant un chantier loisirs



- Élagage arbres : 6 353 € TTC

Le grand platane qui se situait derrière la poste a été jugé dangereux. Depuis plus de 10 ans, un champignon est apparu au pied de l'arbre qui attaquait sa racine. L'arbre penchait de plus en plus et l'abattre était la seule solution pour sécuriser la population.

Les arbres du parc ont été élagués afin de l'éclaircir et d'enlever les branches mortes.

Un contrat annuel est mis en place avec un élagueur certifié écologique.



- Toilettes publiques :  
47 317 € TTC  
derrière la Poste

Nouveaux sanitaires (identiques à ceux près de l'église). L'accès est gratuit

Horaires d'ouverture :  
de 10h à 20h.

# TRAVAUX RÉALISÉS, EN COURS, A VENIR



- Vieux Chemin Français et impasse du Château : 243 986 € HT, part communale : 149 102 €



- Une partie du chemin des Boulbènes a été refaite (côté Poney club) : 52 918 € HT, part communale : 31 885 €



- Barrage sur la "Saudrune" pour créer une retenue d'eau destinée à l'arrosage des stades : 18 179 € TTC  
part communale : 10 604 €

- Parking école Langevin et pluvial : 162 323 € HT,  
part communale : 109 343 €



- Projet SEGLA : Centre commercial

Superficie du projet : Commerce en RDC : 2075m<sup>2</sup>, bureau en étage : 700 m<sup>2</sup>, hôtel : 1890 m<sup>2</sup>

La finalisation de la zone est en cours avec la réalisation de la première tranche du projet.  
(ouverture prévue en décembre 2014)

# Comprendre la fiscalité locale 2014 des particuliers

*Les explications ne se veulent pas exhaustives ; pour toute précision ou complément d'information s'adresser aux services fiscaux*



**L**a **TH** (Taxe d'Habitation), la **TFB** (Taxe Foncière sur le Bâti) et la **TFNB** (Taxe Foncière sur le Non Bâti) représentent 53 % des recettes réelles de fonctionnement de l'année de la collectivité.

**La TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est versée en totalité à la Communauté de Communes Axe Sud qui gère la collecte des ordures ménagères.

## ÉLÉMENTS DE CALCUL DES IMPÔTS LOCAUX :

### ☛ LA VALEUR LOCATIVE

La base de calcul est établie à partir d'une grille de locaux de référence classés selon différents critères (confort, taille, situation géographique, ...).

Elle est actualisée chaque année par les services fiscaux avec le concours de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) et par l'Etat, en fonction de l'inflation (en 2014 elle a augmenté de 0,9 %).

### ☛ LES ABATTEMENTS

Obligatoires ou facultatifs, ils permettent de diminuer le montant de la base de calcul de l'impôt à payer (donc le produit fiscal versé aux collectivités). Chaque collectivité vote le taux de chaque abattement selon un mini / maxi fixé par la loi.

### ☛ LES TAUX D'IMPOSITION

Ils sont votés par chaque collectivité bénéficiaire d'un impôt local.

### ☛ LE MONTANT DE L'IMPÔT

Il est égal à : (valeur locative - abattements) x taux

## LA TAXE D'HABITATION (TH) :

Elle est établie pour chaque occupation d'un bien au 1<sup>er</sup> janvier. Elle est due pour l'habitation principale mais aussi pour la résidence secondaire par le propriétaire occupant, le locataire ou l'occupant à titre gratuit.

### ☛ LOCAUX SOUMIS À LA TH

Tous les locaux affectés à l'habitation privative (maisons individuelles et appartements) et leurs dépendances immédiates (chambres de service, garages, ...).

### ☛ LES EXONÉRATIONS À LA TH

**En bénéficiant, les contribuables non assujettis à l'impôt sur la fortune et dont le revenu fiscal de référence est inférieur au plafond légal :**

=> **Exonération totale pour les titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, de l'allocation supplémentaire d'invalidité, ou de l'allocation aux adultes**

*handicapés, les infirmes ou invalides, les personnes âgées de plus de 60 ans, les veuves ou veufs quel que soit leur âge.*

**230 foyers (soit 8,45 % des foyers seysois)** ont bénéficié d'une exonération en 2013.

### ☛ LES ABATTEMENTS À LA TH

#### • L'abattement pour charge de famille :

Il varie selon le nombre de personnes à charge.  
Taux de la commune : 15%.

#### • L'abattement spécial à la base en faveur des personnes de conditions modestes

**240 foyers (soit 8,82 % des foyers seysois)** ont bénéficié d'un abattement spécial à la base en 2013.

=> **Le taux d'imposition 2014 à la TH est 14.84%**

## LA CONTRIBUTION AUDIOVISUELLE :

Elle finance les organismes publics de télévision et de radiodiffusion. Une seule contribution est due par foyer, elle bénéficie des mêmes exonérations que la TH. Elle figure sur l'avis de taxe d'habitation.

## LA TAXE FONCIÈRE (TF) :

Elle est établie d'après les caractéristiques du bien au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Tout changement en cours d'année sera pris en compte l'année suivante. Elle est due par les propriétaires.

### ☛ LES BIENS SOUMIS À LA TF

#### • Les propriétés bâties à usage d'habitation ou économique.

#### • Les propriétés non bâties : terrain nu.

### ☛ LA BASE NETTE D'IMPOSITION

Elle est égale à la valeur locative diminuée d'un abattement de 50% afin de tenir compte des frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation.

### ☛ LES EXONÉRATIONS OU DÉGRÈVEMENTS LIÉS À L'ÂGE

**En bénéficiant les contribuables dont le revenu fiscal de référence est inférieur au plafond légal :**

=> **Exonération pour les personnes âgées de plus de 75 ans, les titulaires de l'allocation adultes handicapés, les bénéficiaires d'une allocation versée par le fonds de solidarité vieillesse ou le fonds spécial d'invalidité.**

=> **Degrèvement de 100€ pour les personnes âgées de plus de 65 ans mais de moins de 75 ans.**

# DOSSIER BUDGET 2014

Le budget annuel est un acte majeur pour les collectivités territoriales. Il a pour but de présenter un récapitulatif des recettes prévues et des dépenses prévisionnelles pour l'année en cours.

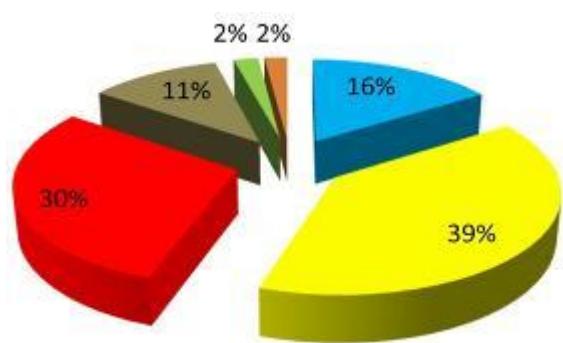
Le budget permet à la municipalité de mener à bien les politiques publiques locales votées par les élus tout en assurant le bon fonctionnement de son administration.

Il est voté chaque année au cours d'un conseil municipal. Il se doit d'être parfaitement équilibré : les dépenses doivent être égales aux recettes.

## FONCTIONNEMENT : 6 689 491 €

La section de fonctionnement répertorie toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (les dépenses du personnel, l'entretien des bâtiments et voiries, le service scolaire, les centre de loisirs, les subventions et dotations versées aux associations et autres organismes tels que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG)).

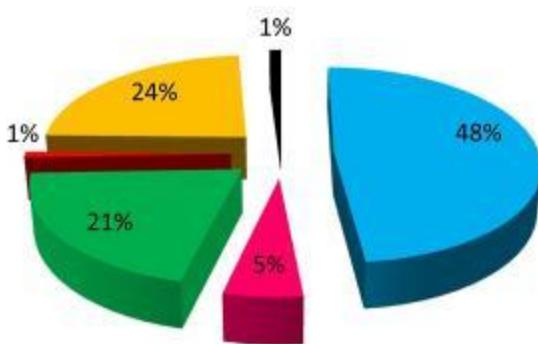
### Dépenses de fonctionnement



charges à caractère général	1 060 500 €
charges de personnel	2 630 000 €
virement à la section d'investissement	1 981 991 €
autres charges	747 000 €
opérations d'ordre	140 000 €
charges financières	130 000 €

Les charges de personnel représentent le principal poste des dépenses de fonctionnement avec : 2 630 000 € suivi du virement à la section d'investissement avec 1 981 991 €. Enfin le 3<sup>ème</sup> poste de dépense le plus important concerne les charges à caractère général (eau, électricité, alimentation, honoraires et frais de fonctionnement).

### Recettes de fonctionnement



impôts et taxes	3 234 829 €
produits des services	358 000 €
dotations et participations	1 386 211 €
divers et opérations d'ordre	61 000 €
excédent antérieur reporté	1 580 451 €
atténuation de charges	69 000 €

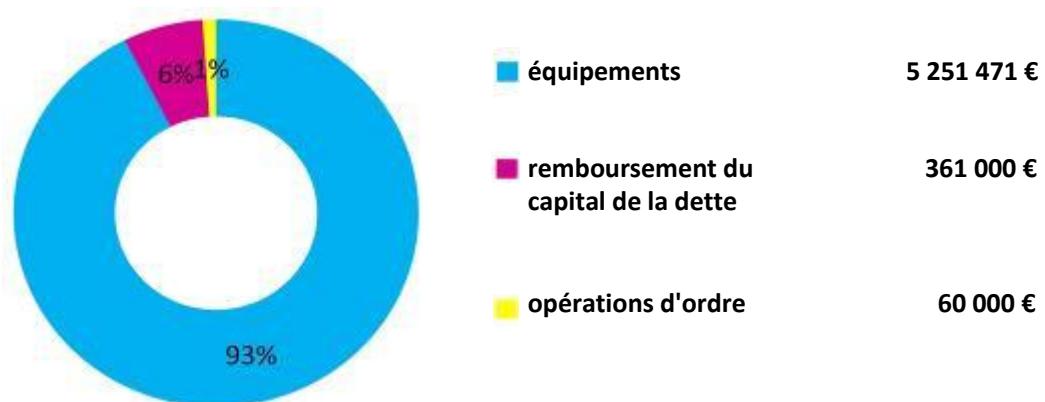
C'est la fiscalité directe sous la forme d'impôts, taxe foncière et taxe d'habitation, qui permettent de collecter près de la moitié des recettes du budget communal avec 3 234 829 €. L'excédent antérieur reporté ainsi que les dotations et participations représentent une part non négligeable avec respectivement 1 580 451 € et 1 386 211 €.

## INVESTISSEMENTS : 5 672 471 €

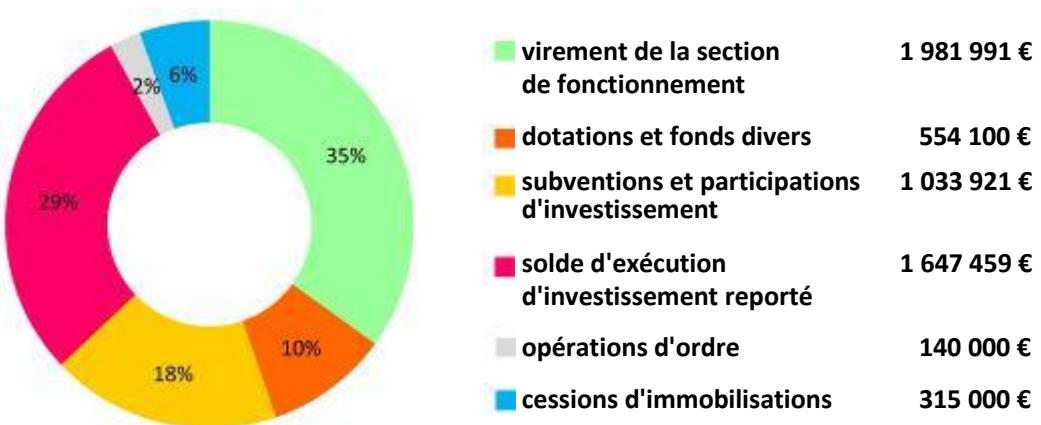
La section d'investissement prévoit, outre le remboursement en capital de la dette, le financement de toutes les dépenses d'équipement envisagées par la commune.

Il s'agit des achats de matériels (informatique, véhicules, matériels pour les services techniques etc.), de mobilier, des travaux de réhabilitation, de construction et de voirie, de l'acquisition de biens (terrain, bâtiments, etc.). Les ressources propres de la collectivité permettent une nouvelle fois de ne pas recourir à l'emprunt.

### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



### Les principaux investissements de la commune prévus pour 2014

Extension groupe scolaire Flora Tristan	2 000 000 €
Voirie	1 146 000 €
Réhabilitation groupe scolaire Paul Langevin	119 000 €
Eglise : ravalement façade, nettoyage toitures...	312 000 €
Aire de jeux (parc de la Bourdette)	94 000 €
Divers travaux sur autres bâtiments publics	162 000 €
Matériel, mobilier	160 000 €

# DOSSIER BUDGET 2014 (FIN)

Cette année les taux des impôts locaux de la commune et d'Axe Sud n'augmentent pas.

## Les taux des impôts locaux en 2013

	TH <sup>(1)</sup>	TH <sup>(2)</sup>	TFB <sup>(1)</sup>	TFB <sup>(2)</sup>	TEOM
SEYSES	14,84%	25,02%	19,90%	19,90%	10,81%
FROUZINS	15,37%	25,55%	21,59%	21,59%	10,81%
LAMASQUERE	17,38%	27,56%	14,13%	14,13%	10,81%
ROQUES	8,15%	18,33%	18,10%	18,10%	10,81 %
MURET	14,94%	25,46%	23,87%	24,32%	11,50%
SAINT-LYS	16,85%	27,34%	24,28%	24,73%	11,50%
FONSORBES	29,58%	29,58%	33,70%	33,70%	12,20%

## A QUELLES COLLECTIVITÉS VA L'IMPÔT LOCAL ?

TH -> Commune et Axe Sud  
TFB -> Commune et Département  
TEOM -> Axe Sud

<sup>(1)</sup> Taux communal  
<sup>(2)</sup> Taux communal + intercommunal

## Principaux ratios financiers :

Moyenne par habitant	SEYSES 2013	Communes de 5000 à 10000 habitants Moyenne France 2012*
Endettement	474 €	881 €
Annuité de dette	60 €	112 €
Charges de personnel	307 €	504 €
Produit des impôts locaux	330 €	437 €

\* Dernière année connue

## PRÉCISION

Par rapport à la "Tribune libre" d'Eva FLORES (ci-contre), nous devons préciser qu'au moment où nous mettons sous presse, il n'y a AUCUNE pollution avérée du Binos. La personne qui a informé la mairie d'une possible pollution a même indiqué, qu'en ce moment, les éléments qui lui ont fait supposer une éventuelle pollution avaient disparu et qu'il n'était pas judicieux pour l'instant d'effectuer des analyses.

## DÉLIBÉRATIONS

### Les principales délibérations du Conseil Municipal du 20 juin 2014

- ◆ Election des délégués et de leurs suppléants pour l'élection sénatoriale du 28 septembre 2014
- ◆ Coût de fonctionnement d'un élève pour l'année scolaire 2013/2014
- ◆ Demande de subvention : temps libre prévention jeunesse (TLPJ)
- ◆ Compte administratif et compte de gestion 2013
- ◆ Affectation des résultats 2013 sur 2014
- ◆ Vote du budget supplémentaire 2014
- ◆ Participation d'URBIS REALISATIONS à l'extension du réseau d'électricité
- ◆ Modernisation de l'éclairage public en divers secteurs
- ◆ Taxe locale sur les publicités extérieures : tarifs 2015
- ◆ Dénomination d'une voie : impasse de la Canalette
- ◆ Marché public de travaux - extension du groupe scolaire Flora Tristan : attribution
- ◆ Demande de subvention exceptionnelle extension du groupe scolaire Flora Tristan
- ◆ Demande de subvention chauffage réversible Hôtel de Ville
- ◆ Demande d'aide à la diffusion pour le spectacle "L'homme sans tête" de la compagnie Volière

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur [www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)  
(Vie Municipale / Délibérations)



*En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.*

## OPPOSITION MUNICIPALE

Les Citoyens se mobilisent pour le Binos.

Action Citoyenne se félicite de l'action menée par des citoyens riverains du Binos inquiets de la (nouvelle) pollution constatée depuis quelques mois. La faune a pratiquement disparue et des odeurs désagréables se dégagent à certains endroits. Le Binos permet l'arrosage des jardins potagers pour certains riverains, cette pollution la rendrait impropre à cet usage ? En attendant les analyses nous ne pouvons l'affirmer mais ce ne serait pas normal de laisser cette situation perdurer.

Devant cette triste réalité, des citoyens se sont mis en devoir de connaître la cause de cette dégradation ainsi que le niveau de dangerosité pour les utilisateurs de cette eau : une pétition est mise en place à destination du voisinage, des démarches auprès de la mairie et des services de l'eau ont été entreprises.

L'action de nos concitoyens auprès de la mairie a déjà produit quelques résultats : le nettoyage au niveau du collecteur chemin Gay a été effectué par les services municipaux, la mairie s'est engagée à procéder à 4 prélèvements pour analyser la pollution, l'identification de l'origine a avancée, ...

Mais la vigilance est de mise afin d'établir de façon précise et définitive l'origine et la nature de cette nouvelle pollution. Action Citoyenne salue cette mobilisation menée par des citoyens car elle correspond parfaitement à l'impérieuse nécessité de l'intervention citoyenne dans tous les secteurs de la vie communale. C'est cela que nous avons promu pendant la campagne des municipales.

La ténacité citoyenne permettra de rendre l'eau du Binos saine pour les habitants et la faune aquatique. Cela se fera avec l'intervention des acteurs pour la sauvegarde de notre cadre de vie : les services municipaux et de l'Etat, SIVOM et autres.

Notre intervention au sein du conseil municipal s'appuiera sur la nécessité de contrôler régulièrement la qualité de l'eau du Binos.

Action Citoyenne de Seysses, Eva Flores

## OPPOSITION MUNICIPALE

La culture de la démocratie participative !

Dans le dernier article de l'Echo du Binos, nous stigmatisons le fait que, malgré le résultat des dernières élections municipales qui voyait la liste "MIEUX VIVRE ENSEMBLE", "talonner" celle conduite par le maire sortant, nos élus étaient écartés du système décisionnel de gestion de la collectivité.

Cette remarque, au delà du résultat électoral, est d'autant plus anormale qu'elle bafoue aussi un des objectifs de "l'Agenda 21", initié pourtant par la même la majorité sortante.

En effet, l'objectif n° 11 de l'agenda 21 stipule : "Développer une véritable "Culture" de la démocratie participative et de la gouvernance"

Comment peut-on présenter aux Seysois cet objectif et ne pas en tenir compte dans les faits?

La majorité municipale, empêtrée dans ses contradictions, cherche en présentant au public "l'agenda 21", à nous faire croire qu'elle a un grand dessin pour l'avenir de la collectivité.

Il n'en est rien, ce qui guide ce petit groupe d'élus "décideurs", regroupés autour du maire, c'est le sectarisme en écartant ainsi tous ceux et celles qui ne pensent pas pareil !!

La preuve nous a été fournie lors du vote pour la fonction de président de la communauté de commune. Deux candidats étaient en lice, le maire de Seysses et le maire de Roques/Garonne, ce dernier retirant sa candidature avant le vote, en précisant toutefois publiquement devant l'assemblée, qu'il s'inclinait devant la décision du parti politique qui avait visiblement décidé à l'avance qui serait le candidat à cette fonction ! L'illustration du sectarisme dans la gestion de la collectivité apparaît ainsi flagrante.

Seysois, Seysoises, ne soyez pas indifférents à cette situation qui n'apportera pas un essor à notre collectivité, soyez exigeants envers vos élus afin qu'ils changent !! et adoptent enfin la "culture" de la démocratie participative.

Alain VIDAL, groupe « Mieux Vivre à Ensemble ».

# NOUVEAUX HORAIRES ACCUEIL HÔTEL DE VILLE

Suite à une étude de fréquentation réalisée sur une année, les horaires d'accueil de la mairie changent :

**A partir du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014**  
**les horaires d'accueil de la Mairie sont les suivants :**  
**Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h**  
**Samedi de 9h30 à 12h15**

MAIRIE DE SEYSES - 10 place de la Libération - Tél. 05 62 11 64 64 - [www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)

## VIE ASSOCIATIVE

### Foyer Rural nouvelles activités Arts plastiques - Théâtre pour enfants

Claudie et Odette ont été interviewées par le Foyer Rural pour vous faire découvrir les nouvelles activités proposées par cette association. Retrouvez la suite de cet échange sur le site : [www.foyer-rural-seysses.fr](http://www.foyer-rural-seysses.fr)



**C**laudie, tu as emprunté le chemin des arts plastiques depuis ta tendre enfance ou bien avais-tu d'autres chemins en tête ?

Déjà petite, je passais des heures à dessiner, peindre, coller et bricoler... et inventer des tas d'histoires à faire rêver en images et cela s'est accentué à l'adolescence et encore plus avec l'âge...!!!

Mais je n'imaginais pas devenir artiste, cela me semblait être un domaine inaccessible et pourtant c'est bien le chemin que j'ai choisi et qui est apparu et s'est imposé à moi comme une évidence.

Arts plastiques... arts plastiques... pour un néophyte, c'est vague, non ? Selon toi, comment décrirais-tu ce concept ?

Les arts plastiques ne se limitent pas à une seule technique ; ils regroupent les pratiques et activités donnant une représentation artistique, esthétique ou poétique au travers des formes et volumes (peinture, dessin, sculpture, collage, gravure, architecture, photographie, installation...).....

*Claudie Liotard, une artiste aux talents pluriels. Elle va « donner vie » à l'atelier « Arts Plastiques »*



*Odette Rainjonneau est professeur de théâtre. Elle anime le nouvel atelier « Théâtre pour enfants »*



## NOUVEAU ! Au Tennis club Seysois : BABY TENNIS

### Découverte du tennis dès l'âge de 3 ans !

A la rentrée prochaine, le Tennis Club Seysois ouvrira son école de tennis aux enfants à partir de 3 ans. A travers des jeux, des parcours de motricité et de coordination, les bouts de chou pourront se familiariser avec le tennis.

Des séances d'une heure, proposées par petits groupes, se dérouleront sur un terrain couvert adapté.

En effet, le terrain sera divisé en quatre couleurs, chacune correspondant à un coup spécifique du tennis : le rouge pour le coup droit, le vert pour le revers... Le matériel utilisé sera aussi adapté aux très jeunes enfants : grâce à l'utilisation de ballons de baudruche, le jeu est ralenti. L'enfant pourra ainsi apprécier les trajectoires, les gestes qu'il doit adopter... Tout en jouant, les jeunes joueurs développeront, sans s'en apercevoir, leur habileté

motrice et visuelle. Nos futurs champions seront sensibilisés à l'importance de « l'autre », tant dans la recherche d'un partenariat pour jouer que dans le respect de l'adversaire.

Le Tennis Club pense aussi aux grands frères, aux grandes sœurs et aux parents. Des cours collectifs par niveau leur sont proposés.

*Pour plus de renseignements : 06 80 31 63 98*

<http://club.fft.fr/tcseysses>



Le tennis en culotte courte

## Aïkido Club Seysois

L'Aïkido Club Seysois a vécu une belle année de pratique. Dans une discipline où le plus haut grade est le 8<sup>ème</sup>, le club a été gâté. En effet, cette saison s'est clôturée par un stage à Seysses, le premier, dirigé par Henri Avril, CEN (Charge d'Enseignement National) de la FFAB (Fédération Française d'Aïkido et de Budo), 6<sup>ème</sup> dan et ayant le titre de Shihan maître, Guide).



L'année a aussi vu des progressions au sein du club. Des passages de grades avec un 1<sup>er</sup> kyu et deux 2<sup>èmes</sup> kyu qui ont aussi eu leur hakama (la jupe noire) qu'ils porteront désormais.

L'Aïkido n'ayant pas d'autres couleurs de ceintures que la blanche et la noire, le premier kyu correspond à la ceinture marron, le 3<sup>ème</sup> à la ceinture verte. Bien sûr, les progrès ne s'arrêtent pas là, puisque trois pratiquants ont aussi obtenu leur 4<sup>ème</sup> kyu, ce qui augure des prochaines saisons bien remplies. Les dirigeants et enseignants sont impatients de reprendre le keikogi (appelé souvent kimono) pour la rentrée et espèrent voir de nombreuses personnes curieuses et motivées pour cette nouvelle saison.

*Pour plus de renseignements : 05 34 48 90 05*

<http://aikido-seysses.fr>

## Comité des fêtes

La nouvelle municipalité souhaite relancer un Comité des Fêtes (association loi 1901).

Afin de pérenniser les manifestations (13 juillet et fête locale), nous faisons appel aux Seysois souhaitant s'investir dans la vie de la ville. Le Comité des Fêtes dispose d'un budget spécifique.

Sans sa création, nous ne pourrons assurer le devenir des manifestations festives pour 2015.

Contact : service communication de la ville de Seysses

Tél. 05.62.11.64.67 - [infos@mairie-seysses.fr](mailto:infos@mairie-seysses.fr)

# AGENDA CULTUREL

Réservation obligatoire auprès de la médiathèque pour tous les événements culturels.



## Initiation à l'Histoire de l'Art

Annick Arnaud, historienne de l'art et conférencière propose un cycle de 6 séances d'initiation à l'histoire de l'art.

18h30 salle des mariages - (durée 1h30)

- Jeudi 25 septembre :
- Samedi 11 octobre
- Jeudi 16 octobre :
- Jeudi 6 novembre :
- Jeudi 20 novembre :
- Jeudi 11 décembre :

- Prix Pritzker d'architecture 2014 : Shigeru Ban
- Mosaïques - 15h salle des fêtes
- Dali et le Surréalisme - 1
- Dali et le Surréalisme - 2
- Des plis : Madame Grès
- Giacometti : L'homme qui chavire

### Bébés-lecteurs

**10h30 à la médiathèque**  
tous les mercredis

un moment de rêverie avec les petits...

Pour enfants de 6 mois à 3 ans

### L'heure du conte

**10h30 à la médiathèque**

dès septembre **un samedi par mois**,  
un conte sera proposé aux enfants à partir de 3 ans

Samedi 13 septembre

Samedi 4 octobre

Samedi 8 novembre

Samedi 6 décembre



### Café littéraire

**Samedi 20 septembre**  
**10h30 à la médiathèque**

Animé par Marc Fauroux  
Thème : rentrée littéraire

### Spectacle tout public

**Mercredi 1<sup>er</sup> octobre**

**18h à la salle des fêtes**

« L'homme sans tête »  
par la compagnie La Volière



## ART'EXPO

**11 ET 12 OCTOBRE : 10H À 18H À LA SALLE DES FÊTES**

Invitées d'honneur : Ariane Blanquet pour "Mosaïa" (mosaïques)  
et Alexandra Fojt pour l'atelier "Relis moi" (reliure et dorure traditionnelles)

Présentation du projet "Yarn bombing" (tricot-urbain)

Samedi à 15h conférence histoire de l'art par Annick Arnaud



### Ateliers créatifs

mercredis 22 et 29 octobre

**15h à la médiathèque**

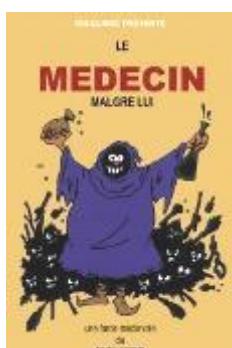
des ateliers créatifs  
sont proposés

sont proposés  
aux enfants à partir de 6 ans



### Théâtre

**Dimanche 16 novembre**  
**15h à la salle des fêtes**  
« Le médecin malgré lui » par la  
compagnie Théâtre de l'Esquisse

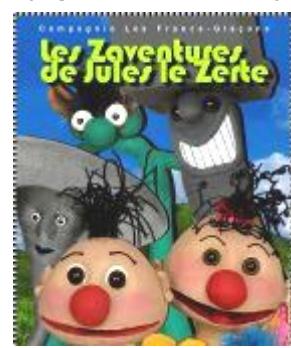


### Spectacle tout public

**Mercredi 19 novembre**

**18h à la salle des fêtes**

« Jules le Zerte » par la  
compagnie des Francs-Glaçons





## SALON DU LIVRE Samedi 29 novembre de 10h à 18h - Salle des Fêtes

Le service culturel vous propose un nouveau rendez-vous  
organisé en partenariat avec la librairie "La Renaissance" et l'association "Aux Bonnes Trouvailles"

**Petits et grands, venez découvrir tous les genres littéraires, de la BD à l'essai, des livres jeunesse à l'historique, en passant par les romans d'aventures, du terroir ou de science-fiction, du policier au livre d'art...**

Cette manifestation permettra aux enfants d'acquérir de nouveaux savoirs mais aussi d'éveiller leur intérêt pour le livre.

C'est la raison pour laquelle la municipalité a choisi de favoriser l'accès à la lecture aux élèves des écoles élémentaires.

Un livre (financé par l'association "Aux Bonnes Trouvailles") sera offert à chaque enfant du CP au CM2, sur présentation du bon cadeau distribué dans les classes le vendredi 28.

Rencontres-dédicaces avec les auteurs suivants

Auteurs pour la jeunesse :

Ghislaine Roman

Michel Laporte

Auteurs pour les adultes :

Daniel Hernandez (polars occitans)

Colette Berthès (romans terroir et historique)

Robert Fuggetta (le Canal du Midi en aquarelles)

Ateliers de calligraphie, de reliure, origami, etc.

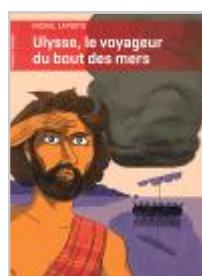
Petite restauration tenue par les parents d'élèves

Clôture musicale par les élèves de l'école de musique Axe Sud

### Vendredi 28 novembre *Rencontre-auteur dans les classes*



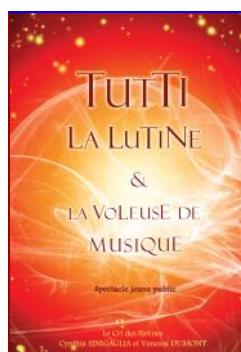
**Ghislaine Roman**  
rencontrera 4 classes  
CM1-CM2 à l'école élémentaire  
Paul Langevin pour le livre  
« Contes d'un roi pas si sage »



**Michel Laporte**  
rencontrera 2 classes CM1-CM2 à  
l'école élémentaire Flora Tristan  
pour le livre « Ulysse, le voyageur  
du bout des mers »



**SPECTACLE DE NOËL  
POUR LES MATERNELLES  
pendant le temps scolaire**  
Jeudi 4 décembre  
Vendredi 5 décembre  
Firmin le petit sapin  
par la compagnie  
Pois de Senteur  
offert par l'association  
"Aux Bonnes Trouvailles"



**Spectacle de Noël  
tout public**  
**Dimanche 21 décembre  
à 14h30 et à 16h  
à la salle des fêtes**  
Spectacle familial de Noël  
"Tutti La Lutine et  
la voleuse de musique"  
par la compagnie  
le Cri de la Sirène

Pour tout renseignement sur les événements organisés par le Service Culturel (Billetterie, réservations) :  
Médiathèque de Seysses - 05 62 23 00 63 - [mediatheque@mairie-seysses.fr](mailto:mediatheque@mairie-seysses.fr)

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES Bienvenue à

03/06 Eulalie CUNNAC	29/06 Ethan PEGORARO	16/07 Axel RUMEAU
05/06 Anaïs MARQUES	02/07 Sofiane ATLOUJA	19/07 Eloane DUTOT
08/06 Romain ALMÈS	04/07 Ethel MELOUS	20/07 Nathéo CALSOU
08/06 Agathe PEDEBIDAU	07/07 Léo VIRION	20/07 Augustin CROS
23/06 Marlo GROSDEMANCHE	09/07 Myla BOUSQUET	22/07 Alban JARRIGE
24/06 Célian BOUIBA	09/07 Hamza CHEBLI	25/07 Cassy OUSSENI CARDOSO
27/06 Kenzo RENARD	14/07 Yann DAWOONARAIN BARDOU	

## MARIAGES

### Félicitations à

21/06 Nelly MONFRAIX & Jérôme MELET
28/06 Jennifer LANCIEN & Guillaume CHAMPIOT
28/06 Lorraine BOYER & Sébastien HÉNAULT
12/07 Séverine DERRAMOND & Nicolas CABRIT
17/07 Elisabeth GOUAZÉ & Franck LINARES

## DÉCÈS

### Sincères condoléances aux familles de

02/07 André COUDOURNAC
05/07 Daniel MIR
11/07 Michelle MAX épouse SAVELLI
12/07 Jeanne MANENT épouse BAUDET
25/07 Marcel SCELO

## AGENDA JEUNESSE

### FÊTE DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE DE 14H À 18H

#### ☛ ACCUEIL DE LOISIRS : ALSH

Périodes d'inscription pour les mercredis :

- **d'octobre** : du 1<sup>er</sup> au 12 septembre

- **de novembre** : du 6 au 17 octobre

- **de décembre** : du 3 au 14 novembre

Le thème des mercredis d'octobre est : « Paroles d'enfants ».

Vacances d'automne :

Période d'ouverture : du 20 au 31 octobre.

Période d'inscription : du 22 septembre au 3 octobre.

Le thème proposé est : « Les couleurs de l'automne ».

Vacances de Noël :

Période d'ouverture : du 22 au 24 décembre.

Période d'inscription : du 24 novembre au 5 décembre

Le thème proposé est : « Les artistes de Noël ».

#### ☛ ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS) :



Stages Multisports

Vacances d'automne : du 20 au 24 octobre

Période d'inscription :  
du 22 septembre au 3 octobre

Vacances de Noël : du 22 au 24 décembre

Période d'inscription :  
du 24 novembre au 5 décembre

## POINT ACTIONS JEUNES (PAJ)

*Les horaires :*

- ◆ Tous les mercredis scolaires : de 13h à 19h
- ◆ Tous les samedis scolaires : de 13h à 18h
- ◆ Le PAJ fera sa rentrée le mercredi 3 septembre 2014.
- ◆ Les cours d'initiation à la danse hip-hop reprendront le samedi 4 octobre ainsi que la reprise des activités du PAJ (Point Relais Projet, Studio photo, City Stade et activités...)
- ◆ Vacances de Toussaint : du 20 au 31 octobre. Un chantier loisirs aura lieu du 20 au 24 octobre de 9h à 12h pour bénéficier d'un tarif réduit sur certaines sorties.
- ◆ Horaires d'hiver à partir du 1<sup>er</sup> novembre : les mercredis et pendant les vacances scolaires, fermeture à 18h au lieu de 19h.
- ◆ Tous les vendredis scolaires : de 17h à 19h
- ◆ Pendant les vacances : de 9h à 19h

PAJ - 26 rue Savignol - Contact : Gabrielle ou David - 05 61 08 40 39 / paj@mairie-seysses.fr

Retrouvez toutes les informations jeunesse

[www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr) - rubrique jeunesse / Accueil de Loisirs ou Point Actions Jeunes



## Septembre

### Informations municipales

#### **FÊTE DES ASSOCIATIONS**

Samedi 6 de 13h30 à 18h

Complexe sportif Savignol et

Parc de la Bourdette (+d'infos p.20)

#### **RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Lundi 8 Pensez à les sortir le dimanche soir (le ramassage se fait sur plusieurs jours)

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

Mercredi 17 Salle du Conseil 20h30

### Du côté des associations

#### **SEYSSES ARTS MARTIAUX**

#### **JUDO JUJITSU**

Mercredi 3 Reprise des cours au dojo à partir de 13h30

#### *Journées portes ouvertes*

Lundi 8 Taiso de 18h30 à 19h30,

Self défense Jujitsu de 19h30 à 21h30, au dojo

Mercredi 10 Judo enfants et adultes, à partir de 13h30, cf. différents horaires des cours sur le site du club, au dojo

Vendredi 12 Judo enfants et adultes à partir de 17h30, au dojo

#### **CLUB DU 3<sup>ème</sup> ÂGE**

Du 5 au 12 Voyage en Autriche

Dimanche 21 Bal musette de 15h à 19h et de 21h à 1h - Salle des fêtes

Orchestre "Jean-Pierre LAURENS"

Entrée 8 € / 14 € les deux séances

Mardi 30 Concours de belote ouvert à l'Interclubs - Salle des fêtes à 14h

#### **CLUB DES COLLECTIONNEURS**

Dimanche 7- 12<sup>ème</sup> Bourse Salon du Jouet, ouverte au public de 9h à 17h, salle des fêtes. Entrée gratuite

#### **CLUB SKI MONTAGNE**

Dim. 7 Etang de Baxouillade

Dim. 14 Saint Bertrand de Comminges

Dim. 21 Pic de Fonta

Dim. 28 Pic de Montmajou

Plus d'infos : 05 61 56 11 31

#### **U.S. SEYSSES FROUZINS**

#### **FOOTBALL**

Dimanches 7 et 14 Portes ouvertes et tournoi de l'amitié au stade François BONZOM

Mercredis 10, 17 et 24 inscriptions saison 2014 – 2015 au stade SAVIGNOL de 15h à 19h

Plus d'infos : 06 17 57 27 15

## RUGBY - RC SAUDRUNE

Calendrier des matches [rcsaudrune.fr](http://rcsaudrune.fr)

## TENNIS CLUB SEYSSOIS

**Inscriptions** au tennis club à la maison du tennis (complexe sportif de la Saudrune)

Mardi 9 de 18h à 19h30

Samedi 13 de 10h à 12h

Jeudi 18 de 18h à 19h30

## LES A.M.I.S

**Foire à la puériculture** Salle des fêtes vêtements d'hiver

Samedi 13 Dépôt des articles de 9h à 17h

Dimanche 14 Vente de 10h à 17h

Plus d'infos : 05 61 56 46 68 ou [lesamis@neuf.fr](mailto:lesamis@neuf.fr)

## FREEDOM DANCE COUNTRY

Vendredi 19 Bal country et line

Salle des fêtes de 21h à 1h30

## AMICALE DE LA MAISON D'ARRÊT SEYSSES

Vendredi 26 LOTO, S. des fêtes à 21h

Cette année l'amicale de la Maison d'Arrêt, n'organisera pas le réveillon de la St-Sylvestre.

## Octobre

### Informations municipales

**CCAS** Mardi 28 S. des fêtes 14h30

Point Rencontre Seniors

Plus d'infos : 05 62 11 64 80

### Du côté des associations

#### **CLUB DES COLLECTIONNEURS**

Dimanche 5 23<sup>ème</sup> Bourse toutes collections, ouverte au public de 9h à 17h, S. des fêtes. Entrée gratuite

#### **CLUB DU 3<sup>ème</sup> ÂGE**

Dimanche 19 Bal musette de 15h à 19h et de 21h à 1h - Salle des fêtes

Orchestre "Didier LAURENT"

Entrée 8 € / 14 € les deux séances

#### **CLUB SKI MONTAGNE**

Dim. 5 Pech de Bugarach

Dim. 12 Refuge du Pinet

Dim. 19 Sentier de Lauretié

Dim. 26 De las Planques à Thuriès

Plus d'infos : 05 61 56 11 31

## FREEDOM DANCE COUNTRY

Vendredi 24 Bal country et line

Salle des fêtes de 21h à 1h30

## FOYER RURAL DE SEYSSES

Samedi 25 LOTO - S. des fêtes à 20h30

Plus d'infos : 05 61 56 93 26

## Novembre

### Informations municipales

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

Mercredi 5 Salle du Conseil 20h30

#### **COMMÉMORATION ARMISTICE 1918**

Mardi 11 à 11h30 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

### Du côté des associations

#### **LES AMIS DE L'ORGUE**

Vendredi 7 à 20h30 - Eglise

**Concert d'orgue** donné par Daniel Roth, organiste de renommée mondiale et titulaire de la tribune de Saint-Sulpice à Paris. Plus d'infos : [www.lesamisdelorguedeseyses.org](http://www.lesamisdelorguedeseyses.org)

#### **UNE FOULÉE POUR LA VIE**

**Dimanche 9 Course** : Départ du 1km à 9h, du 1.5km à 9h15, du 3km à 9h35, marche à 9h45, 10km et semi-marathon à 10h

Plus d'infos : <http://foulee.org>

#### **CLUB SKI MONTAGNE**

Dim.16 sommet de Cornudère

#### **CLUB DU 3<sup>ème</sup> ÂGE**

Mardi 18 Goûter dansant ouvert à l'Interclubs

Salle des fêtes de 14h30 à 18h30

**Dimanche 23 Bal musette** de 15h à 19h et de 21h à 1h - Salle des fêtes

Orchestre "Thierry BONNEFOUS"

Entrée 8 € / 14 € les deux séances

## Décembre

### Informations municipales

#### **RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

**Lundi 1<sup>er</sup>** Pensez à les sortir le dimanche soir (le ramassage se fait sur plusieurs jours)

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

Mercredi 17 Salle du Conseil 20h30

### Du côté des associations

#### **CLUB DU 3<sup>ème</sup> ÂGE**

Jeudi 4 Traditionnel repas de fin d'année - Salle des fêtes à 12h30

Orchestre "SAINT-RAPHAEL"

**Dimanche 7 Bal musette** de 15h à 19h et de 21h à 1h - Salle des fêtes

Orchestre "Cédric BERGOUGNIOUX"

Entrée 8 € / 14 € les deux séances

#### **FREEDOM DANCE COUNTRY**

Vendredi 19 Bal country et line

Salle des fêtes de 21h à 1h30



# FÊTE DES ASSOCIATIONS

CULTURE

SPORT

LOISIRS

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

DE 13H30 A 18H

COMPLEXE SPORTIF SAVIGNOL  
PARC DE LA BOURDETTE

ACTIVITÉS GRATUITES  
ET DÉMONSTRATIONS  
TOUT AU LONG DE L'APRÈS-MIDI

[www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)

Venez nombreux jouer en famille :

13H30 à 15H30 :

Accueil sous le préau de la crèche (allée M. Pagnol)

14H : Début des jeux

18H : Fin des jeux et remise des récompenses

La traditionnelle "Fête des Associations" est organisée par la Municipalité et la plupart des associations seyssoises. Vous partagerez un moment convivial en (re)découvrant le tissu associatif dans tous les domaines (culturels, sportifs, sociaux, de loisirs) ainsi que les activités proposées par le Service Enfance, Jeunesse, l'École Municipale des Sports et le Service Culturel.

Vous pourrez également participer aux activités gratuites pour petits et grands et suivre les démonstrations proposées par les associations, le Service Culturel, le Service Enfance, Jeunesse et Sports.

Si vous souhaitez participer au classement final, il suffit de vous présenter à l'accueil en début d'après-midi et de vous enregistrer. Une feuille de route vous sera remise.

